

FICHE ÉVALUATION MPES 2019/2020

Mobilité IA-DAASEN

À joindre obligatoirement au dossier de candidature

NOM :	
PRÉNOM :	

APPRECIATION DU SUPÉRIEUR HIÉRARCHIQUE

IA-DAASEN ET/OU RECTEUR

Fiche à faire compléter :

- pour les IA-DAASEN candidats à la mobilité
- pour les candidats à un poste d'IA-DAASEN

▪ CONNAISSANCES ET CAPACITÉS PROFESSIONNELLES

	1	2	3	4	NP
Connaissance et maîtrise des enjeux du fonctionnement du système éducatif					
Capacité d'expertise technique et maîtrise des dossiers					
Efficacité					
Expression écrite et orale					
Respect des délais					
Adaptation aux situations nouvelles					
Jugement					

▪ MANAGEMENT

	1	2	3	4	NP
Sens du travail en équipe					
Capacité à encadrer, déléguer, assurer le suivi des dossiers					
Aptitude à former des collaborateurs					
Aptitude aux responsabilités					
Sens de l'organisation					
Aptitude à la communication interne et externe					
Aptitude à la négociation					
Sens des relations humaines					

FICHE ÉVALUATION MPES 2019/2020

Mobilité IA-DAASEN

▪ QUALITÉS PERSONNELLES	1	2	3	4	NP
Motivation pour le poste					
Ouverture d'esprit					
Relation avec sa hiérarchie					
Disponibilité					
Sens de l'adaptation aux situations					
Esprit d'équipe					
Capacité d'adaptation					
Empathie et écoute					
Esprit d'initiative					

<p>Nom et qualité de la personne portant l'avis :</p>	<p>Date :</p> <p>Signature :</p>
--	--

Appréciation globale du supérieur hiérarchique sur la candidature

FICHE ÉVALUATION MPES 2019/2020

Mobilité IA-DAASEN

Appréciation globale du potentiel et avis du Recteur sur la candidature

Comment évaluer le niveau de compétence ? La graduation :

- ⇒ 4 : *Compétence exceptionnelle* : cadre qui se situe **au-dessus des attentes de son employeur** dans toutes les dimensions de la rubrique.
- ⇒ 3 : *Compétence maîtrisée* : cadre maîtrisant **toutes** les dimensions de la rubrique et qui répond dans ce domaine **complètement aux attentes de son employeur**.
- ⇒ 2 : *Compétence démontrée* : cadre maîtrisant **la quasi-totalité** des dimensions de la rubrique et qui répond dans ce domaine **aux attentes de son employeur**.
- ⇒ 1 : *Compétence en développement* : cadre maîtrisant **partiellement** l'ensemble des dimensions de la rubrique.

FICHE ÉVALUATION MPES 2019/2020

Mobilité IA-DAASEN

Avis sur l'évolution de carrière souhaitée :

Le candidat peut envisager une :	OUI	NON
Mobilité sur un poste à niveau de responsabilité accrue		
Mobilité sur un poste à niveau de responsabilité équivalent		
Mobilité sur un poste à niveau de responsabilité moindre		
Première nomination sur un poste de SGA ou d'IA-DASEN		
Première nomination sur un poste de SGAA ou d'IA-DAASEN		
Première nomination sur un poste de directeur de cabinet de recteur		
À court terme		
À moyen terme		
Avis du Recteur :		

Nom du Recteur portant l'avis :	Date : Signature :
Pris connaissance le :	Signature :

Le dossier comprenant cette fiche évaluation et le dossier personnel MPES 2019/2020 complétés **devra être retourné par voie hiérarchique à la MPES** par courrier électronique (au format Word ou PDF) à l'adresse suivante : mpes.mobilite@education.gouv.fr

Merci de préciser dans l'objet du message, suivant le cas : « mob.IA-Dasen.NOM.Prénom » ou « mob.IA-Daasen.NOM.Prénom ».

FICHE ÉVALUATION MPES 2019/2020

Mobilité IA-DAASEN

DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

La Mission de la politique de l'encadrement supérieur (MPES) s'engage à traiter vos données à caractère personnel dans le respect de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et du règlement général (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD), notamment ses articles 13, 14 et 15.

Les données à caractère personnel collectées via ce formulaire font l'objet d'un traitement mis en œuvre par le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse (situé 110 rue de Grenelle 75007 Paris) et par le ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (située 1 rue Descartes 75005 Paris) pour l'exécution d'une mission d'intérêt public au sens de l'article 6 du RGPD.

Vos données sont collectées par la Mission de la politique de l'encadrement supérieur (MPES) afin de vous apporter un suivi de carrière personnalisé et de créer un fichier permettant la constitution d'un vivier ministériel pour pouvoir mettre en adéquation les postes proposés et les profils recherchés au sein de l'administration centrale et des services déconcentrés des ministères chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur.

Le caractère obligatoire ou facultatif des informations demandées est précisé dans le formulaire.

Les données seront conservées jusqu'à l'expiration d'un délai de trois ans à compter de la date de création de votre dossier ou de sa dernière mise à jour.

Peuvent être destinataires des données à caractère personnel contenues dans ce formulaire uniquement les agents habilités de la MPES.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant et exercer vos droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition que vous tenez des articles [15](#), [16](#), [17](#), [18](#), et [21](#) du RGPD à l'adresse suivante : mpes.mobilite@education.gouv.fr

Il en va de même de votre droit de prendre des directives relatives à la conservation, à l'effacement et au sort de vos données après votre décès conformément à l'article [40-1](#) de la loi n°75-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Pour toute question concernant le traitement de vos données à caractère personnel, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du ministère de l'éducation et de la jeunesse :

- à l'adresse électronique suivante : dpd@education.gouv.fr

- au formulaire de saisine en ligne : <http://www.education.gouv.fr/pid33441/nous-contacter.html#RGPD>

- ou par courrier en s'adressant à :

Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse
À l'attention du délégué à la protection des données (DPD)
110, rue de Grenelle
75357 Paris Cedex 07

Si vous estimez, même après avoir introduit une réclamation auprès du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, que vos droits en matière de protection des données à caractère personnel ne sont pas respectés, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Cnil à l'adresse suivante : 3 place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris Cedex 07.

Dans le cadre de l'exercice de vos droits, vous devez justifier de votre identité par tout moyen. En cas de doute sur votre identité, les services chargés du droit d'accès et le délégué à la protection des données se réservent le droit de vous demander des informations supplémentaires apparaissant nécessaires, y compris la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature.